

**Le compte-rendu du Conseil Communautaire en date du 24 mars 2022
est mis à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération
Arlysère,**

Il est également consultable sur le site d'Arlysère (www.arlysere.fr)

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération édite des recueils des actes administratifs qui sont également consultables au siège d'Arlysère ou sur ce même site.

Fait à Albertville, le 21/04/2022

Franck LOMBARD,
Président de la CA Arlysère

